
DEVENEZ ANIMATEUR
DE LOISIRS SPORTIFS

AVEC LA FORMATION CQP ALS



Diplôme professionnel multisports tout public
Certificat de qualification professionnelle

wfolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
PAYS DE LA LOIRE

MÉTIERS DU SPORT,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA CITOYENNETÉ



UN DIPLÔME POUR ENCADRER DES ACTIVITÉS SPORTIVES RÉMUNÉRÉES

Ces diplômes vous apporteront une qualification professionnelle, tout en étant reconnu par les institutions.

LE TITULAIRE DU CQP, CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE, POURRA :

- × Sensibiliser et initier la pratique d'activités de loisirs sportifs.
- × Exercer son activité en toute autonomie, tout en restant sous la responsabilité de son employeur.
- × S'adresser à tous les publics, de la petite enfance aux séniors. Le CQP est valable également pour l'encadrement des publics déficients et convalescents.

- × Proposer des animations sportives diverses et variées.
 - × Poursuivre sa formation en BPJEPS, APT et AGFF.
- Équivalence pour les UC2 et UC5.

LE CQP, UN ATOUT POUR LES EMPLOYEURS

AVEC UN SEUL ET MÊME DIPLÔME



UNE FORMATION COURTE ET INDIVIDUALISÉE

Une formation adaptée aux besoins de chacun, avec des contenus attractifs : individualisation du parcours de formation, reconnaissance des compétences antérieures déjà acquises (VAE, allègement de formation...).

UNE FORMATION EN ALTERNANCE

Avant toute chose, nous définissons votre parcours de formation, individuellement.

UNE FORMATION RÉPARTIE EN 3 UNITÉS DE COMPÉTENCES

- × Connaître les publics et l'environnement.
- × Préparer, animer et encadrer une séance.
- × S'approprier / maîtriser les techniques et outils d'une activité.

50H DE PRÉSENCE SUR LE TERRAIN

- STAGE EN ENTREPRISE

- × Accompagnement par un tuteur expérimenté, dans une structure.

VALIDATION DE LA FORMATION

Pour valider votre 3 unités de compétences, il vous faudra le niveau requis aux épreuves finales :

- × UC 1 : épreuve théorique et présentation d'un dossier.
- × UC 2 et 3 : épreuve pratique de mise en situation d'animation.

LES INFORMATIONS CLÉS DU CERTIFICAT ALS

(animateur de loisirs sportifs)

Différentes options sont disponibles : activités gymnastiques d'entretien et expression, activités drandonnée de proximité et d'orientation, activités jeux sportifs et jeux d'opposition.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- × Être âgé au minimum de 18 ans, au moment de l'entrée en formation.
- × Être titulaire du PSC1.
- × Présenter une attestation de pratique d'activités sportives de loisir ou de performance d'une durée minimale de 140h dans les 3 années qui précèdent l'inscription en formation.

- × Satisfaire aux tests de sélection d'entrée en formation.

TARIF COMPLET POUR FORMATION CQP ALS : 1855 €

Soit 10,6€/heure - 50 € de frais d'inscription
- 5% pour les licenciés ufolep

Hébergement et restauration à votre charge.

DÉTAILS DES OPTIONS



ACTIVITÉS GYMNINIQUES D'ENTRETIEN ET D'EXPRESSION

- × Technique cardio
- × Renforcement musculaire
- × Techniques douces



ACTIVITÉS DE RANDONNÉE DE PROXIMITÉ ET D'ORIENTATION

- × Vélo loisir
- × Randonnée pédestre
- × Roller
- × Orientation



JEUX SPORTIFS ET JEUX D'OPPOSITION

- × Arts et éducations par les activités physiques d'opposition
- × Jeux de raquettes
- × Jeux de ballons

Jeux sportifs

JSJO

Jeux d'opposition

LIEUX

DATES

PARTENAIRES

Loire-Atlantique
(44)

Session 2017
Du 15 septembre
au 16 janvier 2018

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT
LOIRE ATLANTIQUE

Loire-Atlantique
(44)

Session 2018
Du 5 février
au 26 juin 2018

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT
LOIRE ATLANTIQUE

Activités randonnée

ARPO

Orientation

DATES

De septembre à décembre 2017

Activités gym d'entretien

AGEE

Expression

DATES

De septembre à décembre 2017

Nous contacter

Comité Régional UFOLEP
Maison des Sports
Rue romain rolland
44100 Nantes
02 40 38 34 57 - 06 66 01 02 86
ufoleppaysdelaloire@gmail.com



REJOIGNEZ-NOUS
SUR UFOLEP PAYS DE LA LOIRE



Déclaration des activités auprès du
préfet des Pays de la Loire enregistrée
sous le numéro 52 44 05 78 244. Cet
enregistrement ne vaut pas agrément
de l'Etat. Crédits photos : © UFOLEP
Ne pas jeter sur la voie publique.
Encre labellisée Imprim'Vert et papier
issu de forêts gérées durablement -
PECF

WWW.CR.UFOLEP.ORG